
Saint-Bris-des-Bois (Charente-Maritime). Abbaye de Fontdouce / Cellier

Bastien Gissingier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/7340>
ISSN : 2608-4228

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2016
Pagination : 229-230
ISBN : 978-2-271-09414-8
ISSN : 0153-9337

Référence électronique

Bastien Gissingier, « Saint-Bris-des-Bois (Charente-Maritime). Abbaye de Fontdouce / Cellier » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 46 | 2016, mis en ligne le 15 février 2018, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/7340>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Archéologie Médiévale

Saint-Bris-des-Bois (Charente-Maritime). Abbaye de Fontdouce / Cellier

Bastien Gissingier

- 1 La réhabilitation et la consolidation d'un édifice médiéval appartenant au complexe abbatial de Fontdouce à Saint-Bris-des-Bois, généralement qualifié de « cellier », a nécessité la réalisation d'une fouille préventive. Il s'agit d'un édifice doté d'une voûte en plein-cintre, dont la construction est généralement attribuée au XII^e ou XIII^e s. Les réfections apparentes et nombreuses, témoignent de la vie longue et mouvementée de la construction, actuellement en piteux état. Un étage est présent dès l'origine au-dessus de cette voûte. L'identification en tant que cellier est plausible mais non assurée.
- 2 La fouille a été menée dans des conditions de sécurité complexes. Le bâtiment, menaçant ruine de toutes parts, ne pouvait être consolidé sans fouille préalable. À l'inverse, la fouille préalable sans consolidation était une opération risquée pour la stabilité de l'édifice. Toutes les précautions ont donc été prises et l'exploration de la façade nord, étayée pour l'occasion, n'a pas été réalisée, avec l'accord de toutes les parties.
- 3 Les côtés est et ouest ont ainsi été explorés, laissant apparaître une série de structures, en cours d'étude.
- 4 Les premiers niveaux sont caractérisés par des trous de poteau liés soit à une construction en bois, soit à une étape de construction de l'édifice même (échafaudages). L'étroitesse des sondages ne permet pas d'être affirmatif.
- 5 Un charbon a été prélevé dans la tranchée de fondation de l'édifice afin de tenter d'en déterminer la date de construction. Les résultats sont encore attendus à l'heure actuelle.
- 6 Des recharges multiples des sols extérieurs plus ou moins extensifs, percés de fosses-dépotoirs diverses, se rencontrent, essentiellement à l'est. À l'ouest, la zone semble dévolue à une activité peu invasive (élevage ?), séparée du reste par une maçonnerie reliant l'édifice.

- 7 Le premier massif d'escalier, probable, permettant l'accès à l'étage a été repéré, en léger décalage par rapport au massif actuel, simple contrefort évitant l'effondrement du mur est, que les poussées de la voûte massive ont déstabilisé dès l'origine.
- 8 L'étude du bâti a été menée, sur maçonneries partiellement crépies, par Fabrice Mandon (Atemporelle). Elle montre, notamment, que les murs nord et sud de l'édifice ne sont pas des constructions d'origine mais des réfections, probablement consécutives à des effondrements survenus dès le Moyen Âge pour certains.
- 9 On note également la présence d'un puits (non fouillé) à l'ouest, et d'un socle maçonné ayant abrité un édifice mal interprété, accolé au cellier à l'est, ayant été incendié ou simplement doté d'une structure de combustion. Cette construction disposait d'une cheminée. La partie est a été transformée en écuries au cours du XIX^e s.

Saint-Bris-des-Bois. Le bâtiment (dit « cellier »), façade est.



Cl. Bastien Gissingier

INDEX

Année de l'opération : 2015

AUTEURS

BASTIEN GISSINGER

conseil départemental de la Charente-Maritime